

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 25 mars 2022	N° 2022-141

Convocation du 18 mars 2022

Aujourd'hui vendredi 25 mars 2022 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, M. Alain CAZABONNE, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Eve DEMANGE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PESCHINA, M. Michel POIGNONEC, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kevin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Bernard-Louis BLANC à M. Didier CUGY
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY
Mme Pascale BRU à Mme Amandine BETES
M. Olivier CAZAUX à Mme Camille CHOPLIN
Mme Nathalie DELATTRE à M. Christophe DUPRAT
M. Nicolas FLORIAN à Mme Béatrice SABOURET
M. Maxime GHESQUIERE à Mme Marie-Claude NOEL
M. Radouane-Cyrille JABER à Mme Harmonie LECERF
M. Stéphane MARI à Mme Anne FAHMY
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Fabien ROBERT à Mme Christine BONNEFOY
Mme Agnès VERSEPUY à M. Fabrice MORETTI

EXCUSE(S) :

Monsieur Philippe POUTOU.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à M. Stéphane PFEIFFER de 13h15 à 15h40 et à partir de 18h16

M. DELPEYRAT à Mme Typhaine CORNACCHIARI à partir de 16h37
Mme Véronique FERREIRA à M. Bruno FARENIAUX à partir de 17h
Mme Céline PAPIN à Brigitte BLOCH de 13h15 à 15h40
M. Patrick PAPADATO à Mme Fannie LE BOULANGER jusqu'à 11h et de 14h30 à 16h50
M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON à partir de 18h
M. Baptiste MAURIN à M. Serge TOURNERIE à partir de 18h05
M. Dominique ALCALA à M. Max COLES à M. Jacques MANGON à partir de 15h30
M. Patrick BOBET à M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 14h30
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Daphné GAUSSENS à partir de 15h55
M. Alain CAZABONNE à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 12h10
M. Max COLES à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 17h
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 18h
M. Guillaume GARRIGUES à M. Gwénaél LAMARQUE jusqu'à 10h45
Mme Anne-Eugénie GASPARD à M. Thierry TRIJOLET à partir de 13h19
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Claudine BICHET à partir de 18h20
M. Cyrille JABER à Mme Harmonie LECERF jusqu'à 13h15 et à Mme Eve DEMANGE à partir de 13h15
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Sylvie JUQUIN à partir de 18h09
Mme Harmonie LECERF à Mme Delphine JAMET de 13h15 à 15h30
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 16h10
M. Guillaume MARI à Mme Anne LEPINE à partir de 18h15
Mme Eva MILLIER à M. Thierry MILLET à partir de 15h30
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Simone BONORON à partir de 14h30
M. Frank RAYNAL à M. Michel LABARDIN à partir de 13h30
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI à partir de 13h16
Mme Nadia SAADI à M. Guillaume MARI à partir de 13h15 à 13h38
M. Kevin SUBRENAT à M. Christian BAGATE à partir de 17h

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 17h45
Mme Simone BONORON à partir de 18h11
M. Thomas CAZENAVE de 13h22 à 13h38
M. Christophe DUPRAT à partir de 17h45
Mme Anne FAHMY de 13h22 à 13h38
Mme Fabienne HELBIG de 13h22 à 13h38

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 25 mars 2022	Délibération
	Direction Développement Economique	N° 2022-141

**Invest in Bordeaux - Année 2022 - Subvention de Bordeaux Métropole - Convention -
Décision - Autorisation**

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bilan du programme d'action 2021

La nouvelle équipe dirigeante (Président et Directeur général) a élaboré une feuille de route, qui a été validée en conseil d'administration de juin 2021. Cette nouvelle feuille de route repose essentiellement sur :

- une refonte du modèle de l'agence, pour en faire un acteur du développement économique durable et responsable, en mettant au cœur de ses actions les critères Environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG),
- un partenariat opérationnel avec l'ensemble des territoires girondins, afin de contribuer à un développement économique cohérent et basé sur la coopération entre ces territoires.

En ce qui concerne les résultats pour l'année 2021, ils font état de 78 décisions d'investissement sur l'agglomération bordelaise et la Gironde, représentant un potentiel de création de 2 287 emplois à 3 ans, soit plus de 29 emplois par projet (précisément 29,3, contre 29,9 en 2020, soit une très légère diminution).

On note donc un rebond significatif par rapport à 2020, où la crise sanitaire avait entraîné une forte contraction du nombre de projets (55 projets, 1 642 emplois programmés à 3 ans).

Il faut souligner également que 21 projets (soit 27% du total) se situent hors territoire de Bordeaux Métropole, et représentent un potentiel de 474 emplois.

Les 4 secteurs qui ont le plus contribué en termes d'emplois sont :

- le numérique (26%),
- le secteur banques / finance / assurances (18%),
- le commerce et la distribution (17%),
- la santé et les biotechnologies (16%).

Programme d'action 2022

L'année 2022 verra la poursuite de la mise en place des thématiques retenues dans la feuille de route de l'agence, avec en particulier :

- le développement de l'offre de services en ingénierie du développement économique au profit des territoires hors métropole. De nombreux contacts ont déjà été pris avec

- des communautés de communes, et certaines actions engagées, notamment des réflexions sur le devenir des aérodromes de Saucats ou de Marcillac-Estuaire,
- la conclusion ou le renouvellement de conventions de partenariat avec les grands acteurs du territoire, institutionnels (Chambre de commerce et d'industrie Bordeaux-Gironde, Université de Bordeaux, Maison de l'Emploi, ...) ou grands groupes (par exemple SNCF).

En particulier, une convention d'objectifs triennale sera élaborée avec Bordeaux Métropole, afin de garantir la synergie des mises en œuvre opérationnelles des feuilles de route d'Invest in Bordeaux et de Bordeaux Métropole. Cette convention se déclinera en programmes d'actions annuels. Pour 2022, ont déjà été identifiées la participation d'Invest in Bordeaux au comité technique de suivi de la feuille de route de développement économique de la métropole, et la mise en commun d'informations entre le réseau des développeurs économiques girondins, animé par Invest in Bordeaux, et celui de Bordeaux Métropole.

Par ailleurs, Invest in Bordeaux poursuivra le déploiement de ses outils et de ses savoir-faire éprouvés et reconnus d'aide aux porteurs de projets : recherche de solutions immobilières, appui à la recherche de financements publics ou privés, informations économiques ciblées sur le territoire, aide à l'intégration dans l'écosystème métropolitain, ressources humaines et aide à la mobilité, notamment pour ce qui concerne l'emploi des conjoints de salariés.

Soutien de Bordeaux Métropole

Le budget prévisionnel pour 2022, qui a été avalisé par le Conseil d'Administration du 7 décembre 2021, se monte à 1 550 225€, en légère augmentation de 2% par rapport à 2021, où il représentait 1 520 000€. Cette augmentation se faisant uniquement grâce à une hausse prévue des cotisations des entreprises privées, les financements publics étant identiques à 2021.

Les collectivités (région Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole, ville de Bordeaux), sont donc sollicitées au même niveau qu'en 2020. Soit, pour Bordeaux Métropole, une contribution à hauteur de 564 000€, qui se décompose en :

- subvention : 487 775 €,
- cotisation : 76 225 €.

Indicateurs financiers

	Budget 2022	Réalisé 2021	Réalisé 2020
Charges de personnel / budget global	75,6%	77,1 %	79,9%
% de participation de BM / Budget global (cotisation incluse)	36,4%	37,1%	34,3%
% de participation des autres financeurs / Budget global (cotisations incluses)	53,9%	55,0%	56,7%

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU les dispositions de l'article L.1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement Général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU la demande formulée par l'organisme en date du 21 juin 2021,

VU le schéma de développement économique métropolitain adopté le 25 novembre 2021,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QU'Invest in Bordeaux joue un rôle pivot dans l'accompagnement et l'aide à l'implantation de projets exogènes d'investissement créateurs d'activité économique et d'emplois sur l'agglomération bordelaise et sur l'ensemble du département de la Gironde, et qu'il participe à ce titre à la dynamique de développement économique et de l'emploi de la métropole, particulièrement cruciale en cette période de crise inédite,

DECIDE

Article 1 : d'autoriser l'attribution d'une subvention de 487 775 € à l'association Invest in Bordeaux pour l'exercice 2022,

Article 2 : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée,

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal 2022, chapitre 65, article 65748, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur MORISSET

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 mars 2022

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 31 MARS 2022	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 31 MARS 2022	le Vice-président,
	Monsieur Stéphane DELPEYRAT